

ORIENTATION 1 : DÉTOURNER LES MATIÈRES ORGANIQUES DE L’ENFOUISSEMENT						
N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
1.1	Promouvoir l’herbicyclage et le feuillicyclage	Encourager la réduction à la source des résidus verts qui peuvent être gérés sur place, par la pratique de l’herbicyclage et du feuillicyclage.	MRCAO	2023-2030	En continu	<b>2023</b> : Diffusion d’une Chronique verte dédiée au feuillicyclage, publication de capsules hebdomadaires sur la page Facebook et le compte Instagram de la MRCAO et information disponible en continu sur le site internet de la MRCAO.
1.2	Mettre en œuvre la récupération et la valorisation des matières organiques	Se doter d’une infrastructure de compostage des matières organiques issues des collectes dans l’ensemble des municipalités de la MRCAO et voir à la valorisation du compost produit.	MRCAO	2023-2030	En continu	<b>2023</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➡ Acquisition du terrain pour la construction de la plateforme de compostage.</li> <li>➡ Dépôt du Rapport des activités de validation de la déclaration des réductions d’émissions de GES du projet de compostage;</li> <li>➡ Acceptation des demandes d’aide financière dans le cadre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>✘ Volet 1 : construction de la plateforme de compostage, et;</li> <li>✘ Volet 2 : achat des bacs nécessaire à la collecte porte-à-porte.</li> </ul> </li> <li>➡ Dépôt au ministère de l’Environnement de la Lutte contre les changements climatiques de la Faune et des Parcs (MELCCFP) de la demande d’autorisation pour l’aménagement et l’exploitation du lieu de compostage;</li> <li>➡ Octroi du mandat pour services professionnels spécialisés pour l’implantation de la plantation de saules au site de compostage;</li> <li>➡ Octroi du mandat pour services professionnels spécialisés en ingénierie pour l’implantation de l’installation de compostage.</li> </ul>
1.3	Réaliser une campagne d’information sur la récupération des matières organiques	Mobiliser la communauté à la récupération et au recyclage des matières organiques et mettre en place de nouvelles pratiques de tri à la source qui devront être intégrées dans le quotidien de tous. Accompagner les citoyens et les ICI dans ce changement et fournir toutes les explications, informations et trucs.	MRCAO	2023-2030	Non débuté	

ORIENTATION 1 : DÉTOURNER LES MATIÈRES ORGANIQUES DE L’ENFOUISSEMENT						
N°	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
1.4	Améliorer les connaissances sur les installations septiques	Consigner les rendez-vous et l’historique des vidanges d’installation septiques dans le logiciel de suivi.	MRCAO	2023-2030	En continu	<p><b>2023</b> : Prise de données par le service de vidange et de traitement des boues. Rédaction et envoi de la liste des installations vidangées et traitées par la MRCAO à chacune des municipalités.</p> <p>Participation à un webinaire du CÉGEP de l’Abitibi-Témiscamingue sur l’état de situation et l’amélioration de la gestion des boues de fosses septiques.</p>
1.5	Maintenir le programme de vidange des installations septiques et de traitement des boues	Maintenir le service de vidange et de traitement des boues d’installations septiques et faire en sorte d’augmenter le nombre de citoyens qui utilisent ce service chaque année.	MRCAO	2023-2030	En continu	<p><b>2023</b> : Diffusion d’une Chronique verte dédiée aux fosses septiques, publication de capsules hebdomadaires sur la page Facebook et le compte Instagram de la MRCAO et information disponible en continu sur le site internet de la MRCAO..</p> <p>Maintien du programme, section dédiée sur le site internet de la MRCAO et envoi d’un pamphlet à chacun des citoyens des municipalités touchées par un rabais (alternance aux deux ans).</p>
1.6	Évaluer les utilisations possibles des boues municipales et septiques aux fins de valorisation	Évaluer, d’ici 2025, les solutions de valorisation potentielles et locales de boues déshydratées. Inciter les municipalités du territoire à valoriser les boues issues des stations d’épuration.	MRCAO Municipalités	2023-2030	En continu	

<b>ORIENTATION 2 : ASSURER L’ACCÈS AUX SERVICES ET AUX INFRASTRUCTURES</b>						
<b>N°</b>	<b>Mesure</b>	<b>Description</b>	<b>Responsable</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Commentaires</b>
2.1	Tenir des discussions et des échanges avec les acteurs du milieu qui œuvrent ou qui sont concernés par la GMR	Maintenir un lien avec les acteurs du milieu afin qu’ils partagent leur expertise et que la mise en œuvre du PGMR soit dynamique et adaptée à la réalité terrain.	MRCAO	2023-2030	Activités ponctuelles	<b>2023</b> : Présentation d’informations sur les encombrants et l’avancement du projet de plateforme de compostage lors d’une table des Directions générales de municipalités et envoi par courriel de l’information.
2.2	Encourager les initiatives de réduction à la source	Encourager les initiatives de réduction à la source afin qu’elles soient plus visibles et gagnent en popularité par la promotion des initiatives en place et la création d’opportunités pour de nouveaux projets.	MRCAO	2023-2030	En continu	<b>2023</b> : Diffusion d’une Chronique verte « Portrait » d’un OBNL qui est un parfait exemple de l’application du Principe des 3RV et du Zéro gaspillage et publication de capsules hebdomadaires sur la page Facebook et le compte Instagram de la MRCAO et information disponible en continu sur le site internet de la MRCAO.
2.3	Optimiser les activités au CVMR	Poursuivre et améliorer les services offerts au CVMR et collaborer avec les municipalités locales en vue de maximiser le tri à la source afin de permettre l’augmentation du taux de valorisation en général et des CRD en particulier.	MRCAO	2023-2030	En continu	<b>2023</b> : Acquisition d’un terrain à proximité du CVMR en vue de la construction d’un garage et d’espaces de bureaux. Diffusion d’une Chronique verte dédiée au CVMR, publication de capsules hebdomadaires sur la page Facebook et le compte Instagram de la MRCAO et information disponible en continu sur le site internet de la MRCAO.
2.4	Examiner et proposer des modalités et des services pour la collecte des encombrants	Évaluer, avec les municipalités locales, les options de collecte afin d’offrir un service de qualité aux citoyens tout en détournant de l’élimination un maximum d’encombrant ou de leurs composantes.	MRCAO	2023-2030	En continu	<b>2023</b> : Diffusion d’une Chronique verte dédiée aux encombrants, publication de capsules hebdomadaires sur la page Facebook et le compte Instagram de la MRCAO et information disponible en continu sur le site internet de la MRCAO.
2.5	Favoriser l’émergence de solutions territoriales pour le réemploi, le recyclage et/ou la valorisation des encombrants	Entreprendre, avec les municipalités locales et les organismes du milieu, différentes démarches en vue de maximiser le potentiel de réemploi, de recyclage et/ou de valorisation des encombrants.	MRCAO	2023-2030	Non débuté	

<b>ORIENTATION 2 : ASSURER L’ACCÈS AUX SERVICES ET AUX INFRASTRUCTURES</b>						
<b>N°</b>	<b>Mesure</b>	<b>Description</b>	<b>Responsable</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Commentaires</b>
2.6	Favoriser l’émergence de solutions territoriales pour le réemploi, le recyclage et/ou la valorisation de résidus de CRD	Trouver des solutions de proximité pour les résidus de CRD afin d’en maximiser le réemploi, le recyclage et/ou la valorisation.	MRCAO	2023-2030	Non débuté	
2.7	Rendre disponibles des équipements pour la récupération dans les lieux publics et tenir des événements écoresponsables	Soutenir les municipalités locales afin d’intensifier les efforts afin que davantage de services de récupération et d’options de réduction à la source soient offerts aux citoyens et touristes qui profitent des lieux publics et participent aux événements.	Municipalités MRCAO	2023-2030	Non débuté	

<b>ORIENTATION 3 : PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN GMR ET RENDRE COMPTE DES RÉSULTATS</b>						
<b>N°</b>	<b>Mesure</b>	<b>Description</b>	<b>Responsable</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Commentaires</b>
3.1	Diffuser de l’information en continu	Poursuivre et améliorer les communications en lien avec la GMR avec les différents partenaires du milieu.	MRCAO	2023-2030	En continu	<b>2023</b> : Publications mensuelles de Chroniques vertes sur le site internet de la MRC d’Abitibi-Ouest ainsi que par courriel à une liste d’abonnés. Publication de capsules (résumé) deux fois par semaine sur la page Facebook et le compte Instagram de la MRC d’Abitibi-Ouest
3.2	Organiser des ateliers, produire des outils de communication et répondre à des invitations pour différentes clientèles	Proposer et participer à différentes activités d’information, sensibilisation et éducation.	MRCAO	2023-2030	Non débuté	
3.3	Accompagner les ICI dans leur gestion des matières résiduelles	Offrir un soutien et des outils aux ICI en lien avec la gestion des matières résiduelles, notamment dans le cadre de la mise en place de la collecte des matières organiques.	MRCAO	2023-2030	Non débuté	
3.4	Maintenir un comité de soutien à la mise en œuvre du PGMR	Maintenir un comité environnement et poursuivre son implication dans la planification territoriale de la GMR en veillant à la mise en œuvre des mesures proposées au PGMR et à l’ajustement de ces dernières, si requis.	MRCAO	2023-2030	En continu	<b>2023</b> : Adoption du Règlement 05-2023 édictant le plan de gestion des matières résiduelles modifié 2023-2030 de la MRC d’Abitibi-Ouest et tenue de rencontres du comité environnement pour le suivi des dossiers.
3.5	Réaliser les rapports annuels d’activités	Produire un rapport annuel de mise en œuvre du PGMR afin de suivre l’avancement des mesures qui y sont proposées.	MRCAO	2023-2030	En continu	<b>2023</b> : Production du rapport annuel de mise en œuvre du PGMR

<b>ORIENTATION 4 : RESPONSABILISER LES GÉNÉRATEURS</b>						
<b>N°</b>	<b>Mesure</b>	<b>Description</b>	<b>Responsable</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Avancement</b>	<b>Commentaires</b>
4.1	Documenter les apports au CVMR afin d’orienter les efforts pour améliorer la qualité du tri et pour réduire l’élimination.	Documenter les matières entrantes au CVMR afin d’évaluer la qualité du tri des matières recyclables et d’identifier les matières valorisables présentes dans les déchets reçus pour élimination.	MRCAO	2023-2030	En continu	
4.2	Tenir à jour la réglementation applicable à la gestion des matières résiduelles	Accompagner les municipalités locales dans la rédaction et/ou la mise à jour de la réglementation applicable à la gestion des matières résiduelles.	Municipalités	2023-2030	Non débuté	
4.3	Implanter une tarification incitative pour les CRD triés	Réviser la tarification pour les résidus de CRD afin d’encourager les entrepreneurs à trier leurs matières et ainsi détourner de l’élimination des quantités importantes de résidus.	MRCAO	2023-2030	En continu	<b>2023</b> : Révision de la tarification pour les résidus de CRD.
4.4	Inciter les organismes municipaux et l’ensemble des ICI à mettre en place un système de gestion responsable des matières résiduelles.	Promouvoir auprès des municipalités et des ICI l’adoption de politiques de réduction et de réemploi, de gestion des matières résiduelles et d’acquisition de biens et de services.	MRCAO	2023-2030	Non débuté	